Antwerpeche Sint Lucaegilde [...], II, La Haye, s.d., passim. — F. Olthoff, De boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Antwerpen sedert de uitvinding der boekdrukkunst tot op onze dagen alfabetisch gerangschikt en van geschiedkundige aanteekeningen voorzien, opgeluisterd door een aantal portretten en drukkersmerken, Anvers, 1891, p. 94. — L. Le Clercq, Druk-kersoctrooien in de 17° en 18° eeuw, voor Antwerpen, Brussel, Leuven, etc., s.l.n.d., p. 186. — R. Merecy, . De Antwerpsche pers onder het Fransch Regiem, dans De Gulden Passer, XXI, 1943, p. 284. L. Voet, Boeken en drukkers », dans Antwerpen in de XVIIIde eeuw. Instellingen - economie - cultuur, Anvers, 1952, p. 344. - H. L. V. De Groote, Vijftig jaar boekdrukkunst te Antwerpen 1764-1814, Anvers, 1961, p. 11-12, 110, 113-115 (Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen). -- H. De Groote, « De Antwerpse boekdrukkunst van 1794 tot 1830 », dans Bouwstoffen voor de geschiedenis van Antwerpen in de XIXde eeuw. Instellingen economie - kultuur, Anvers 1964, p. 443.

STRAELEN (Victor-Emile VAN), paléontologiste, naturaliste, directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur d'université, président de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, né à Anvers le 14 juin 1889, décédé à Ixelles le 29 février 1964.

Le père de Victor Van Straelen s'occupait du commerce des laines et avait séjourné pendant six ans à Buenos Aires. En dépit de ses activités professionnelles, il s'intéressait aux idées sociales de son époque, lisait les œuvres de Darwin.

Lorsque Victor Van Straelen, benjamin d'une famille de quatre enfants, fut en âge d'école ses parents le dirigèrent vers l'Allgemeine Deutsche Schule. Il poursuivit ses études secondaires à l'Athénée royal d'Anvers où l'enseignement se donnait alors en français, études qu'il dut interrompre à l'âge de quatorze ans pour entrer dans une firme commerciale, à la suite du décès de son père. Il est indubitable que le réalisme inhérent aux affaires et l'atmosphère dans laquelle se déroula son éducation première eurent une influence considérable sur son comportement au cours de toute son existence.

Van Straelen passa les examens donnant accès à l'enseignement supérieur devant le Jury central en 1909; ce qui lui permit de s'inscrire à l'Université libre de Bruxelles. Il fut reçu docteur en sciences naturelles, Section de chimie, le 20 juillet 1914, après la défense d'une thèse sur l'altération des glauconies, silicate naturel de fer et de potasse, fréquent dans les sédiments mésozoïques et cénozoïques en Belgique.

Quinze jours plus tard, l'armée allemande envahissait la Belgique. Il s'engage comme volontaire de guerre et est attaché comme géologue à l'armée. La guerre terminée, Straelen se tourne résolument vers les sciences de la terre. Le 20 décembre 1919, il défend une thèse de docteur consacrée à l'Oligocène en Belgique, et, le 24 janvier 1925, une thèse de doctorat spécial ayant pour sujet : Contributions à l'étude des Crustacés décapodes de la période jurassique, suivie de deux conférences intitulées, l'une : Sur les mers et les continents de l'époque jurassique, l'autre : Le morcellement du continent de Gondwana, ce qui lui confère le grade d'agrégé de l'enseignement supérieur.

Il restera dorénavant fidèle à l'étude des crustacés, dont on lui confiera des échantillons recueillis de par le monde : Europe, Amérique (Etats-Unis, Petites Antilles, Venezuela), Afrique (Algérie, Angola, Madagascar), Indes orientales. Il est l'auteur de deux fascicules du Fossilium Catalogus, le fascicule 48 consacré aux Crustacés eumalacostracés et le fascicule 64 (avec le concours d'un collaborateur non scientifique) sur les Crustacés phyllocarides. Sa dernière publication sur les crustacés date de 1949. Il s'est toutefois écarté à plusieurs reprises de ce domaine pour s'attarder, entre autres, aux œufs de Dinosauriens.

En même temps qu'il prépare sa thèse de doctorat, sa carrière universitaire à Bruxelles s'amorçait: assistant en 1919, chef de travaux et conservateur des collections de géologie en 1922. Nommé le 20 février 1925 Advanced Scholar de la Commission for Relief in Belgium Educational Foundation, il s'apprêtait à accomplir un voyage d'études aux Etats-Unis lorsque le poste de directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique devint vacant.

Sur la proposition du ministre de l'Education nationale, Camille Huysmans, Van Straelen fut appelé à exercer ces fonctions le 17 septembre 1925. Le ministre le nomma, la même année, chargé de cours à l'Université de Gand récemment flamandisée, tandis qu'il obtenait en décembre 1925 démission honorable de ses fonctions de chef de travaux à la Faculté des Sciences de l'Université de Bruxelles. En 1928, il acceptera de donner le cours de paléontologie à la Faculté des Sciences appliquées de cette même université, avec le titre de chargé de cours, puis en 1930 de professeur ordinaire et ce jusqu'en 1934, date à laquelle lui succédera un de ses collaborateurs, Louis Giltay.

L'année 1925 fut décisive pour lui et le départ d'une carrière exceptionnelle au retentissement à la fois national et international.

De décembre 1928 à mai 1929, il accompagne L.L. A.A.R.R. le prince et la princesse Léopold de Belgique aux Indes néerlandaises où les augustes voyageurs purent tirer un enseignement précieux des méthodes agronomiques utilisées par nos voisins et aussi recueillir des spécimens d'histoire naturelle pour notre Institution nationale. Ils eurent l'occasion d'apprécier les qualités d'organisateur de Van Straelen ainsi que du naturaliste polyglotte. Dès cet instant l'appui de la Cour lui était assuré.

Désormais, son activité sera consacrée tant à la direction du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique qu'à la protection de la nature, deux domaines différents.

Direction du musée signifie augmentation spectaculaire du personnel

de recherche et administratif, multiplication des sections scientifiques, intensification de l'exploration du pays, développement des collections zoologiques et géologiques, accroissement de la bibliothèque, instauration d'un service éducatif, édification de nouveaux bâtiments. La création d'institutions indépendantes concourt au développement de la science et indirectement à celui du musée. Il a particulièrement à cœur de relancer les Bulletins du musée et les Mémoires in-4°.

Il n'y a pas lieu de reprendre ici l'histoire des Parcs nationaux du Congo et de ses débuts évoquée à diverses reprises par Paul Brien, par J.-P. Harroy, par H.-A. De Saegher. Rappelons que Van Straelen se vit consier la vice-présidence du Parc national Albert le 21 novembre 1931, tandis que le duc de Brabant en reprenait la présidence. En 1934, le prince Léopold, appelé à succéder à son père, monte sur le trône. Il cède la présidence de l'Institut du Parc national Albert à Van Straelen par arrêté royal du 24 mars 1934. Un décret du 26 novembre 1934 crée l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge qui se substitue à l'Institut du Parc national Albert, dont il reprend les mandats. Van Straelen s'en voit de ce fait président. Il le restera pendant trente ans. Il créa une Fondation pour favoriser l'étude scientifique des Parcs nationaux. Sous sa présidence, les régions protégées se multiplient. Ce sont, au Ruanda, le Parc de la Kagera, et au Congo belge, le Parc national Albert, le Parc national de la Garamba et le Parc national de l'Upemba. Il présida la séance du 9 juillet 1960 au cours de laquelle l'appellation d'Institut des Parcs nationaux du Congo belge fut muée en Institut des Parcs nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi. Il était un partisan convaincu de la protection intégrale de la nature et de la stricte inviolabilité des domaines protégés. Cette optique devra après expérience être révisée. Il ne vit pas le Parc de la Salonga dont il espérait la réalisation. Ce n'est qu'à la fin de 1970 que le président du Zaïre signa une ordonnance-loi qui établit cette nouvelle réserve naturelle en même temps que trois autres. J. Verschuren, directeur de l'Institut national pour la Conservation de la Nature, République du Zaïre, écrivait en 1972 à son sujet : « Le » Parc national de la Salonga, en voie » d'établissement, sera le plus étendu » du Zaire et pratiquement le plus » grand de la terre entière : 3.600.000 » hectares ». En bloquant une réserve aussi vaste, les responsables étaient assurés de sauvegarder la forêt primaire équatoriale, biotype le plus typique du Zaïre.

On peut dire que Victor Van Straelen n'est étranger à la création d'aucun grand organisme de recherche de la Belgique et de sa colonie, qui ait vu le jour entre 1929 et 1955 : Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge (INEAC), Institut pour l'encouragement et la recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture (IRSIA), Comité pour l'Etablissement de la Carte des Sols de la Végétation de la Belgique; Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères, Comité de coordination pour les recherches hydrobiologiques du lac Tanganyika; Association Mbizi chargée d'organiser l'expédition océanographique belge dans les eaux africaines de l'Atlantique sud, missions d'études des Lacs Kivu, Edouard et Albert.

Entre 1933 et 1960, on ne compte pas moins de 24 missions d'études aux Parcs nationaux du Congo belge, dont nous excluons les recherches personnelles qu'ont pu effectuer divers naturalistes.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, Van Straelen s'intéresse de plus en plus à l'action internationale pour la protection de la nature qui passe au premier rang de ses préoccupations. Il participe à tous les congrès. Il remplit un rôle en vue à la Commission internationale des Parcs nationaux de l'Union internationale

pour la Protection de la Nature, commission dont il est un des membres fondateurs.

La situation créée aux Iles Galapagos par les navigateurs et immigrants, qui détruisent flore et faune sans compter, lui donne l'occasion d'une action énergique. En 1958, à la suite des démarches du Gouvernement de la République d'Equateur, une Station de Recherches Charles Darwin, ainsi dénommée en souvenir des célèbres observations qu'y fit le naturaliste britannique lors de la croisière du Beagle, avait été mise sur pied à l'île de Santa Cruz. La constitution de la Fondation Charles Darwin pour les Galapagos fut décidée par l'UNESCO en 1959, avec siège à Bruxelles. Un conseil exécutif provisoire présidé par Sir Julian Huxley élit Van Straelen président de cette fondation. Le 14 février 1964, ce dernier signait à Quito l'accord officiel entre le Gouvernement de la République d'Equateur et la Fondation Charles Darwin pour une durée de 25 ans, renouvelable à son terme. Ainsi se trouvaient garanties à la fois la recherche scientifique comprise dans un esprit très libéral et la conservation de la nature. Ce sera la dernière activité de Van Straelen et comme une apothéose. Actuellement les chercheurs venus aux Galapogos se comptent par milliers. Un premier bloc de dix mille hectares a été délimité vers 1966 pour la protection de la nature dans l'ouest de Santa Cruz; près des neuf dixièmes de l'archipel sont actuellement protégés par les gardes d'un service des Parcs nationaux. Les tortues géantes ont pu être sauvées par une opération d'élevage, tandis que l'élimination des chèvres sauvages se poursuit. Tel est le développement qu'ont pris les réserves depuis le décès du premier président de la fondation.

Van Straelen fut un naturaliste parfait. Devenant l'animateur de la Fondation Charles Darwin au nom si évocateur, il continuait très curieusement la tradition familiale et, sans doute, rendait-il un pieux hommage à son père admirateur du grand voyageur anglais, auteur d'une des théories les plus connues de l'évolution.

Van Straelen avait été élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 15 décembre 1930 et membre le 5 juin 1937. Il en fut le directeur en 1950. Il était également membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

François Stockmans.

Iconographie: buste en bronze sculpté par Alfred Courtens (Bruxelles, collection particulière) et médaille à l'effigie de Victor Van Straelen par Marcel Rau.

Livre d'or du Vlaamse Vooruitstrevende Studentenkring Brussel : Geen Taal, Geen Vrijheld (inédit). — Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Archives de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles. — Archives de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

F. Stockmans, « Notice sur Victor Van Straelen », dans Annuaire de l'Académie royale de Belgique, vol. CXXXIX, 1973, p. 15-90 (portrait photographique et liste des publications de Van Straelen). — [F. Stockmans], « Notice nécrologique Victor Van Straelen », dans Les Naturalistes belges, t. 45, 1964, p. 158. — « Victor Van Straelen (1889-1964) », dans Le Flambeau, 47e année, 1964, p. 65-226 (portrait);

plus spécialement les chapitres : J.P. Harroy, « La Conservation internationale de la nature », p. 141-150; M. Glibert et J. de Heinzelin de Braucourt, « La contribution à la paléontologie », p. 181-189; H. De Saeger, « Les parcs nationaux », p. 108-122; F. Bourlière, La mammalogie africaine », p. 123-131; A. Gille, « Message de l'UNESCO », p. 65-69 ; J. Dorst, « La Fondation Charles Darwin », p. 134-141; S. Secretan, « L'œuvre paléontologique », p. 189-194; A. Hacquaert, « Le professeur , p. 93-97. - Victor Van Straelen 1889-1964 [Eloges funèbres et manifestation commémorative Victor Van Straelen], Bruxelles, 1964, 98 p., 1 por-trait au trait par J. Remy; plus spécialement les chapitres : H. Bernard, « Le citoyen », p. 67-81; J. Laruelle, « La conservation de la nature », p. 90-98. Victor Van Straelen, Bruxelles, 1964, 126 p., nombreuses illustrations. Stockmans, « Promotion des Sciences. Victor Van Straelen », dans Florilège des Sciences en Belgique II, Bruxelles, 1980, p. 679-709. - P. Brien, Derscheid (Jean-Marie-Eugène-Léon-Charles) », dans Biographie nationale, t. XXXVII, 1971, col. 211-285. — J.-P. Harroy, « Galapagos, science et conservation », dans Le Soir, 5 novembre 1975, p. 1. - L. Novgorodsky, · L'Institut des Sciences naturelles de Belgique à Bruxelles. Architecte : Lucien De Vestel », dans La Technique des travaux, 31º année, 1955, p. 201-219, nombreuses illustrations. - J. Roger, « Sousclasse des Malacostracés », dans J. Piveteau, Traité de Paléontologie, t. III, Paris, 1953, p. 309-378.